

Problèmes conceptuels d'observation des décès adultes en Afrique

Hubert Martin Laourou

Résumé

Le fait que le système d'enregistrement permanent des événements démographiques à l'état civil fonctionne mal en Afrique subsaharienne explique que la plupart des données exploitées par les chercheurs proviennent des enquêtes démographiques (quelles soient à passage unique ou à passages répétés). Mais ces données sont souvent entachées d'erreurs de déclaration non négligeables, et il faut alors recourir à l'estimation indirecte de la mortalité.

Mais toutes les approches d'estimation de la mortalité adulte (qu'il s'agisse de son estimation directe ou de son estimation indirecte) reposent sur des concepts et des hypothèses (implicites ou explicites) qui ne transcendent pas les cultures. C'est ainsi que ces concepts et hypothèses sont exposés à d'importantes perturbations culturelles qui ne sont pas sans conséquences sur la fiabilité des estimations de la mortalité en Afrique noire. Ce texte attire l'attention sur ces risques et invite à les prendre en considération dans la collecte et l'analyse des données démographiques africaines en général, et plus particulièrement celles portant sur la mortalité adulte. C'est à ces conditions qu'on peut espérer une meilleure estimation de la mortalité adulte.

Summary

The fact that the permanent registration system of demographic events at the vital registration centre does not work well in Sub-Saharan Africa can be explained by the fact that most of the data on which researchers base their work come from population surveys (be they single passage or repeated passage surveys). But these data are often marred by non negligible declaration mistakes, and it is therefore necessary to resort to indirect mortality estimate.

But all approaches of adult mortality estimate (be it direct estimate or indirect estimate) are based on concepts and assumptions (be they implicit or explicit) which do not go beyond cultures. This is why these concepts and assumptions are exposed to major cultural disturbances which are not without consequences on the reliability of mortality estimates in Black Africa. This text draws attention on these risks and urges to take them into consideration in the collection and analysis of data on the African population in general, and more particularly on those relating to adult mortality. It is on these conditions that it is possible to hope for a better adult mortality estimate.

Introduction

Les phénomènes démographiques ont une dimension quantitative évidente; aussi sont-ils mesurés par des indicateurs qui rendent compte de leurs calendriers et intensités. Mais étant donné que c'est l'homme (en tant qu'être social) qui en est l'acteur, ces phénomènes possèdent aussi une dimension qualitative (non moins importante). Il est donc nécessaire de s'interroger sur les contenus sociologiques des concepts utilisés dans la collecte et l'analyse des données démographiques, et de consulter la littérature anthropologique, hélas peu sollicitée en démographie dite quantitative¹.

Cette dimension qualitative est prépondérante lorsqu'on s'intéresse à un phénomène aussi complexe que la mortalité d'une part, et lorsque le champ géographique et culturel de l'étude est l'Afrique subsaharienne d'autre part. Ceci impose d'analyser les concepts utilisés et les hypothèses de travail couramment émises dans les travaux de recherche sur l'estimation de la mortalité adulte en Afrique, qu'il s'agisse de son estimation directe ou indirecte.

Nous nous intéressons à la mortalité adulte en Afrique subsaharienne parce que ce phénomène n'y est pas suffisamment pris en compte en raison, entre autres, de l'intérêt limité des bailleurs de fonds (commanditaires des enquêtes démographiques) sur la question.

Nous aborderons successivement les points ci-après :

- une critique des méthodes d'estimation de la mortalité adulte en Afrique subsaharienne;
- des réflexions sur les principaux concepts intervenant dans l'estimation de la mortalité adulte.

1. Aperçu critique des méthodes d'estimation de la mortalité adulte en Afrique subsaharienne

Les données nécessaires à une mesure directe de la mortalité adulte en Afrique subsaharienne sont souvent déficientes (sous-enregistrement des événements, différentes erreurs de déclaration, etc.). L'état civil fonctionne mal là où il existe, et les quelques tentatives pour disposer d'informations fiables ont rarement donné les résultats escomptés. Ainsi, les recensements et enquêtes démographiques effectués dans bon nombre de pays ont permis de disposer d'informations (décès des douze derniers mois en particulier) sur la mortalité, mais les omissions sont souvent non négligeables (Dackam, Gubry et Ngwé, 1993; Diop, 1990; Tabutin, 1984). Il fallait alors trouver des approches méthodologiques pouvant permettre d'estimer la mortalité à partir de ces données imparfaites. D'où un recours quasi systématique aux tables types de mortalité et à l'estimation indirecte de la mortalité par les méthodes basées sur la survie des ascendants².

Qu'elles aient été construites par la régression des quotients de mortalité, le recours à une table standard ou l'application d'une analyse en composantes principales, la plupart des tables types existantes ont pour point commun d'avoir été basées sur des données européennes (Wunsch, 1984). Ce constat est d'autant plus gênant que la transition de la mortalité dans les pays en développement se présente très différemment de la situation vécue en Europe (Ruzicka et Hansluwka, 1982; Palloni 1985; Tabutin, 1986; Waltisperger, 1986). Même les tables types des Nations Unies de 1982, qui ont été construites à partir des données des pays en développement, ont écarté les données provenant de l'Afrique au Sud du Sahara en raison de leur "mauvaise qualité". Quant aux tables types de l'OCDE, qui ont l'avantage d'avoir intégré des données africaines, elles recèlent des insuffisances non négligeables (Leton, 1981; Yaakoubd, 1984). De plus, les plus récentes parmi les données africaines de l'OCDE (1980a et 1980b) datent de 1971. Ces données ne sont certainement pas représentatives de la qualité actuelle des statistiques qui, bien qu'étant encore défectueuses, se sont certainement améliorées lors des recensements et enquêtes démographiques de la décennie 1980³. Laourou (1994a) en donne une illustration à partir des données de l'enquête à passages répétés au Bénin réalisée en 1981-1983. Les résultats de cette enquête ont permis de mettre en évidence l'inadéquation entre des schémas de mortalité obtenus par estimation directe en Afrique et les tables types de mortalité qui y servent souvent de référence.

En ce qui concerne l'estimation de la mortalité adulte à partir des informations sur la mortalité des enfants, plusieurs études dont celles de Blacker *et al.* (1985) et de Murray *et al.* (1992), ont attiré l'attention sur les limites d'une telle procédure.

Quant aux méthodes d'estimation basées sur la survie des ascendants⁴, elles sont non seulement perturbées par le phénomène d'adoption (Wunsch, 1984; Timaeus, 1986 et 1988), mais également par le fait que les concepts de père et de mère ne transcendent pas les cultures. L'ascendant (père ou mère) social d'un individu peut en effet être différent de son ascendant biologique, contrairement à l'hypothèse implicite (inspirée des cultures 'occidentales') tendant à confondre, de façon quasi systématique, les deux notions d'ascendant social et d'ascendant biologique⁵. Or cette hypothèse implicite est à la base de ces méthodes. Lorsque l'on pose à un individu enquêté la question de savoir si son ascendant (père ou mère) est en vie, celui-ci peut avoir tendance à fournir une réponse relative à son ascendant social, car il n'est pas exclu que ce dernier ait une plus grande importance compte tenu de sa culture.

Outre l'état civil dont on n'espère pas grand-chose (tout au moins à court terme), les deux principales sources d'informations directes sur la mortalité adulte sont les décès des douze derniers mois enregistrés dans les enquêtes démographiques à passage unique, et les décès entre passages issus des enquêtes à passages répétés. Si d'importantes critiques ont été formulées à l'encontre de l'observation rétrospective des décès des douze derniers mois (problèmes de datation, d'omissions, etc.), ceux provenant des enquêtes à passages répétés semblent moins défectueux. Car ils découlent de l'observation à plusieurs reprises d'un échantillon permanent de la population (Cantrelle, 1974; Vallin, 1975; Laourou, 1994a).

Par ailleurs, des techniques d'évaluation du taux d'enregistrement des décès sont souvent sollicitées pour évaluer la qualité des données sur la mortalité. On distingue plusieurs types de méthodes: celles basées sur l'hypothèse de stabilité de la population, celles nécessitant des données de deux recensements consécutifs, et les autres méthodes qui ne peuvent être rangées dans ces deux premières catégories.

D'une façon générale, la méthodologie permettant l'évaluation du taux d'enregistrement des décès n'est pas adaptée aux réalités africaines, car la plupart des méthodes utilisées pour évaluer le taux de couverture des décès reposent sur l'hypothèse peu réaliste de stabilité de la population. Des développements récents ont certes permis d'introduire, à partir des relations générales entre mouvement et structure démographiques, des techniques d'évaluation qui n'exigent pas cette hypothèse, mais on se heurte toujours à des difficultés importantes car ces techniques nécessitent une bonne connaissance des risques concurrents que sont les mouvements migratoires et des recensements de qualité comparable (Thiltgès, 1987; Wunsch, 1989). Ce qui constitue une limite, car bon nombre de pays africains viennent à peine d'organiser leur deuxième recensement. De plus, les pays qui disposent de deux recensements butent, malheureusement, sur le fait que ceux-ci sont rarement de qualités comparables, étant donné que les expériences acquises lors du premier recensement ont pu contribuer à améliorer la qualité du deuxième recensement.

Ainsi ce qui concerne les méthodes d'évaluation de la couverture des décès basées sur l'hypothèse de stabilité de la population, les résultats de Salhi (1987) permettent de constater que dans des situations simulant un sous-enregistrement différentiel, toutes ces méthodes, et en particulier celle de Brass, sous-estiment le niveau réel de l'enregistrement. Cette sous-estimation peut même atteindre les cinquante pour cent.

En conséquence, il était nécessaire de proposer une autre approche méthodologique moins contraignante au niveau de ses hypothèses de base. C'est ainsi que Laourou (1995) a suggéré une nouvelle approche qui, d'une part se passe de l'hypothèse de stabilité de la population, et d'autre part permet d'évaluer des taux d'enregistrement des décès par tranche d'âges. Des simulations sous différents scénarios ont permis de situer l'apport de cette nouvelle approche par rapport aux méthodes préexistantes (voir Laourou, 1994b).

Mais il ne fait aucun doute que seule l'amélioration de l'état civil constitue, à long terme, la solution efficace pour l'analyse démographique en Afrique subsaharienne comme partout ailleurs. A court et à moyen termes cependant on utilisera encore de résultats tirés d'enquêtes démographiques, d'où la nécessité d'une exploitation optimale de ces données à travers la prise en compte des nombreux problèmes conceptuels qui se posent en Afrique.

2 concepts intervenant dans l'estimation de la mortalité adulte

Plusieurs concepts interviennent dans l'estimation de la mortalité adulte en Afrique subsaharienne. Au nombre de ceux-ci:

- la notion de mort dont les différentes conceptions (dues aux cultures) peuvent avoir des implications sur les déclarations de décès;
- les concepts de temps et d'âge en raison de leur importance capitale dans l'analyse de la mortalité;
- et enfin, les concepts de père et mère qui sont déterminants dans la méthode indirecte d'estimation de la mortalité adulte au moyen des informations sur la survie des ascendants.

2.1 Concept de mort

Pour prétendre à l'estimation de la mortalité adulte au sein d'une population, il faut d'abord commencer par s'assurer, d'une part que tous les individus de cette population ont la même conception de la mort, et que d'autre part cette conception correspond bien à la définition que l'analyste (c'est-à-dire le chercheur) a du phénomène. Ceci n'est pas évident lorsqu'on s'intéresse à un phénomène aussi complexe que la mortalité.

Akoto (1993:11) rappelle que "durant une bonne partie de son histoire, des origines jusque vers 1650, l'homme a accepté la mort avec résignation". C'est encore le cas dans bon nombre de sociétés africaines, où la naissance, la maladie et la mort sont toujours l'affaire exclusive de la Providence.

Pour diverses raisons, les réticences à l'égard de la mort et de l'information y afférente sont nombreuses en Afrique noire. Ainsi, on ne peut parler de la maladie et de la mort sans prendre en compte les représentations de la personne, qui constituent un aspect de l'organisation sociale. Toutes les représentations de l'homme et de la mort ont pour finalité l'établissement de diagnostics en rapport avec une représentation fondamentale de la société (Augé 1975).

Selon Antoine et Herry (1982), il n'est pas interdit de parler de la mort mais il faut savoir distinguer entre "ce qui peut être dit" et ce qui "doit être dit autrement". Ces deux auteurs signalent que dans certaines régions de la Côte d'Ivoire, on hésitera à parler de la mort d'un enfant, quand cette mort est attribuée à un sorcier, pour ne pas attirer son attention sur l'enfant suivant. Remarquons que des morts de personnes adultes sont aussi attribuables à des sorciers⁶ et pourraient de ce fait, avoir des significations particulières pouvant porter préjudice à leur déclaration⁷.

En revanche, dans bon nombre de sociétés africaines, la mort supposée naturelle d'une personne âgée pourrait être oubliée parce que considérée comme un simple "retour à la maison de provenance" au lieu d'un décès avec son cortège de douleurs. Ce qui signifie que les décès peuvent avoir des significations différentes, non seulement suivant les causes supposées de décès, mais également suivant l'âge auquel ils surviennent.

A ce propos, l'expérience des Meru Tigania-Igembe, locuteurs Bantous localisés au nord-est du mont Kenya est assez édifiante. Parlant du akiri⁸, Peatrik (1993:3) écrit que "quelle que soit la peine de ses proches, le décès d'un être accompli n'est pas conçu comme une rupture ou la manifestation d'une transition dangereuse. Ni deuil, ni funérailles à proprement parler, le rituel discret et austère qui entoure la dépouille d'un akiri marque l'accomplissement d'un processus, l'achèvement d'un cycle de vie. Les Meru ne définissent pas une vie après la mort et n'ancestralisent pas leurs défunts. En revanche le décès d'un être inaccompli, c'est-à-dire tout individu qui n'a pas atteint le dernier échelon, est un événement tragique et dangereux. Des rites bien particuliers sont mis en oeuvre qui visent à écarter le danger et à rétablir le cours des choses."

Dans ces conditions, il n'est pas certain que la mémoire des personnes interrogées réagisse avec la même fidélité pour déclarer la mort d'un akiri ou celle d'un être inaccompli. Indépendamment de ce problème de mémoire, il se pourrait aussi que la volonté de déclaration de l'événement par l'enquêté, soit différente selon qu'il s'agit de la mort d'un akiri ou de celle d'un être inaccompli.

Dans la région d'Abomey au Bénin, on n'est pas autorisé à dire qu'un roi, ou qu'un chef de collectivité (dâ) est mort. On dit plutôt 'qu'il fait nuit' quand il s'agit d'un roi, ou 'qu'il est allé à Allada'⁹ quand il s'agit d'un chef de collectivité¹⁰. Dans la culture locale, on ne conçoit en effet pas qu'un descendant de la dynastie royale (investi des fonctions de chef de collectivité) puisse mourir. Lorsqu'un dâ décède¹¹, on croit qu'il ne peut avoir définitivement disparu, et qu'il est plus vraisemblablement allé retrouver ses ancêtres et ses origines à Allada. Les mêmes expressions s'emploient aussi dans d'autres localités fon¹² pour signifier des décès de dignitaires. Au cas où on interrogerait, sans la moindre précaution, sur le décès d'une personne se trouvant dans l'une des catégories précitées (roi ou dâ), on risquerait de ne pas avoir la réponse adéquate.

S'agissant du chef de collectivité (dâ) par exemple, différentes situations peuvent se présenter selon qu'on est dans une enquête rétrospective à passage unique ou dans une enquête à passages répétés:

- dans une enquête rétrospective, du type enregistrement des décès des douze derniers mois, des décès de dâ pourraient échapper à l'observation si on se contentait de s'informer sur les décès survenus au sein du ménage sans entrevoir une (ou des) question(s) subsidiaire(s) tenant compte des dâ ou de toute autre particularité culturelle;
- dans une enquête à passages répétés, si l'enquêteur posait la question de savoir où se trouve le chef de collectivité (ou dâ)¹³ l'enquêté répondrait que 'dâ est allé à Allada' dans le

cas où celui-ci serait décédé, et un enquêteur non averti enregistrerait dans ses questionnaires une migration, plutôt qu'un décès.

Ainsi, ces deux interlocuteurs (enquêteur et enquêté), pourtant tous de bonne foi¹⁴, seraient piégés par la différence entre leurs systèmes de significations¹⁵ respectifs. Il faudrait donc savoir interroger l'enquêté dans les termes appropriés, si l'on veut se donner quelque chance de collecter l'information exacte.

En outre, dans la plupart des régions du Bénin, la mort par accident de la circulation apparaît comme un drame, voire une catastrophe¹⁶ pour la communauté au sein de laquelle elle survient. Une telle mort est donc considérée comme mystérieuse, avec pour conséquence, le risque d'un refus de déclaration de l'événement par les membres de la communauté concernée. Ce qui pourrait se traduire par une omission volontaire de ce type de décès au cours d'une éventuelle opération de collecte d'informations démographiques. De façon plus générale, la mort d'un jeune adulte est mal perçue quand elle survient subitement. Elle apparaît en effet suspecte pour la communauté entière, et elle peut même plonger tout un village dans une certaine torpeur pendant une assez longue période. Ces morts sont inhumés avec des précautions particulières.

Il arrive aussi que des personnes gravement malades aillent se faire soigner dans leur village d'origine dans la perspective d'y être inhumées. Ce qui leur donne l'espoir de rester (après leur mort) dans la mémoire collective à l'instar de leurs ancêtres. Une telle attitude peut avoir des implications sur la collecte des données démographiques à partir du moment où la conception que ces personnes ont de la mort (ou de l'après mort) les amène à choisir de mourir hors de leur lieu de résidence habituelle, avec pour conséquence des risques d'omissions de leurs décès dans les enquêtes. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire (Antoine et Herry 1982). Le même phénomène a également été observé au niveau des données de l'enquête à passages répétées du Bénin (1981-1983), où il a rendu impossible l'estimation directe de la mortalité dans la ville de Cotonou au moyen de cette source d'informations (Laourou 1994b).

En définitive, la mort d'un individu est en Afrique subsaharienne un événement chargé de significations, peu évidentes pour un observateur non averti, et dont il faut forcément tenir compte¹⁷ si l'on veut, d'une part collecter des données de bonne qualité, et d'autre part apprécier les données collectées sur la mortalité à leur juste valeur. C'est à ces conditions qu'on peut espérer une meilleure estimation de la mortalité adulte en Afrique au subsaharienne.

2.2 Concepts de temps et d'âge en Afrique noire

Les sources d'erreurs de déclaration d'âges dans les opérations démographiques en Afrique se présentent couramment en termes d'attraction ou de répulsion pour certains chiffres, et de rajeunissement ou de vieillissement de certaines personnes. Mais comme le souligne Ntozi (1977), il s'agit surtout d'une question de différence de conception entre les notions 'occidentale' et africaine de l'âge et du temps. A ce sujet, Roger *et al.* (1981:179), cités par Gbenyon (1990), font remarquer que "la notion de temps, sa représentation et sa gestion ne se définissent et ne s'expliquent qu'en fonction de la structure sociale et de l'organisation économique correspondantes de la société concernée". Dès la naissance, l'africain s'inscrit dans un "temps cumulatif" qui sert non pas à mesurer son âge mais à définir son statut social par rapport aux autres personnes¹⁸. Il n'existe donc aucun intérêt à comptabiliser l'âge en années (Gbenyon 1990). On voit venir et passer les années dans un rythme comparable à celui de la lune, chaque année vient et s'en va, s'ajoutant à la dimension du passé (Mbiti 1972). On comprend alors qu'en Afrique, le repérage temporel des événements ayant marqué le passé d'un individu ou celui de ses proches soit moins évident que dans d'autres régions du monde¹⁹.

Lorsque le *dwala* de la côte du Cameroun déclare que son enfant est né au moment des fêtes de l'indépendance, "il ne cherche point à fixer l'âge de l'enfant ou la date de l'événement: il se contente d'affecter la même marque du temps à l'un et à l'autre... L'âge n'est donc pas déterminé, mais situé dans une période, estimé par le rapport à la durée du souvenir que l'on a d'une chose. Mais cette mise en rapport de deux événements n'implique pas leur simultanéité" (Bekombo-Priso 1993:6).

La manipulation du temps par des individus, pour diverses raisons, peut aussi se traduire par un phénomène de rajeunissement ou de vieillissement volontaire de certaines personnes décédées (Nations Unies 1984).

Aussi peut-on être amené à vieillir ou à rajeunir un individu (même vivant) selon qu'on a ou non du respect (ou de l'estime) pour lui.

On peut parler de difficultés réelles dans les déclarations de l'âge en Afrique subsaharienne. Dans ces conditions, la maîtrise de l'âge dans les enquêtes démographiques africaines devient extrêmement difficile en l'absence de pièce d'état civil (source d'information censée être neutre). Or l'enregistrement d'un décédé (en supposant qu'il est déclaré) dont l'âge est entouré d'incertitude présente un intérêt très limité pour l'analyse de la mortalité.

Toutes ces considérations, loin d'alimenter le scepticisme sur la qualité des données africaines, devraient plutôt être déterminantes dans le choix d'approches méthodologiques d'investigation démographique. Il ne fait aucun doute (par exemple) qu'une enquête à passages répétés est à l'abri du phénomène de rajeunissement ou de vieillissement de certaines personnes décédées, car les âges de ces personnes sont estimés à un passage précédant leurs décès (soit avant les décès). Ce qui n'est pas le cas des enquêtes rétrospectives portant sur les décès des douze derniers mois, car celles-ci sont très exposées aux nombreux problèmes que posent les concepts d'âge et de temps en Afrique subsaharienne. A ce sujet Laourou (1994b) montre que les données issues de l'enquête à passages répétés du Bénin (1981-1983) ont mieux résisté aux diverses perturbations que les décès des douze derniers mois; ce qui a permis de se servir des décès entre passages pour proposer les seules tables de mortalité du pays construites par estimation directe²⁰.

2.3 Concepts de père et mère

Dans les méthodes d'estimation de la mortalité adulte au moyen des informations sur la survie des ascendants, la plupart des chercheurs attribuent aux concepts de père et mère une telle évidence que seul le phénomène d'adoption est censé les perturber. Pourtant, plusieurs anthropologues et ethnologues, dont Geffray (1990), ne semblent pas partager ce point de vue.

Dans son ouvrage consacré à la critique de la parenté chez les Makhuwa du Mozambique, Geffray (1990, 19-20) fait remarquer que "le recours au vocabulaire de notre parenté pour l'analyse d'un système étranger semble engager le raisonnement dans une impasse. L'observateur qui prétend discerner ce qui ordonne le système d'une parenté exotique, en employant les mots convenus de sa propre parenté comme catégories analytiques, fait tendre son effort à son insu vers la confrontation de deux systèmes de significations [...] Elle pourrait conduire, s'agissant des mots de la parenté makhuwa, à la formulation de raccourcis saisissants tels que: le 'beau-père' est un 'oncle', le 'père' est un 'fils', la 'grand-mère' est une 'petite fille' [...] - montrant l'inadéquation de la terminologie et les effets spectaculaires qui résultent de son emploi²¹."

Ainsi, transparaissent des différences importantes entre les notions d'ascendants (père ou mère) biologiques et celles d'ascendants sociaux. En conséquence, lorsqu'il est demandé à un Makhuwa du Mozambique si son père (ou sa mère) est en vie, sa réponse pourrait être relative à son père (ou sa mère) social(e), et pas forcément à son père (ou sa mère) biologique.

Par ailleurs, on pourrait remarquer que dans la plupart des régions d'Afrique subsaharienne, le concept d'adoption a un contenu différent de sa conception 'occidentale'. Ce qui a conduit certains auteurs, dont Locoh (1984), à préférer le terme d'enfant confié²². En effet l'enfant confié ne change pas de nom, et reste lié à son clan d'origine (Houngbédji 1977). Par contre, il peut résider avec des personnes qu'il considère sous certains aspects comme ses ascendants sociaux, au même titre que ses ascendants biologiques. Ce qui n'est pas de nature à conforter l'hypothèse d'unicité (du père ou de la mère) indispensable aux méthodes basées sur la survie des ascendants.

Dans une enquête réalisée à Dakar, Antoine et Bocquier (1992) rapportent, qu'en laissant ouvertes les questions sur la parenté afin de repérer les parents les plus couramment cités, l'enquêté répondait en des termes wolof²³ "de parenté classificatoire, auxquels il donne des contours très vagues (Diop

1985)" pour indiquer leurs liens de parenté avec telle personne. A titre d'exemple, l'expression wolof *baay* englobe le père, des frères germains et les cousins. C'est dire qu'en cherchant à se renseigner sur la survie du père, on pourrait aussi avoir des informations relatives à la survie de frères germains et de cousins, bien que ces derniers ne relèvent pas de nos préoccupations.

Comme le soulignent aussi Antoine et Bocquier (1992), la difficulté liée à la formulation des questions sur la parenté fut telle, qu'au terme de la pré-enquête, ces questions ont failli être supprimées. Le problème est d'autant plus complexe que le recueil précis de la parenté autorise divers critères de classification telle la présence de plusieurs générations, ou la présence de collatéraux (Locoh 1988; Vimard 1987). Malgré tout, il n'est un secret pour personne que les informations sur la survie des ascendants sont d'une importance secondaire dans les enquêtes et recensements réalisés en Afrique. De ce fait, ces informations ne requièrent aucune attention particulière de la part des enquêteurs. Ce qui pourrait susciter quelques interrogations sur la fiabilité de ces données relatives à la survie des ascendants.

Conclusion

L'estimation de la mortalité adulte en Afrique subsaharienne pose problème. Ceux relatifs à l'observation directe des décès sont, dans la plupart des cas, des problèmes réels de données déficientes, auxquels se greffent (hélas trop souvent) des préjugés défavorables, se traduisant par une tendance quasi-systématique à rejeter les données qui s'écartent des schémas types de mortalité.

En ce qui concerne l'estimation de la mortalité au moyen des informations sur la survie des ascendants, on fait appel à des concepts moins évidents qu'il n'y paraît. Les notions de père et de mère n'ont pas forcément le même contenu pour tout le monde. C'est ainsi que Geffray (1990) fait remarquer que le recours au vocabulaire de notre propre parenté pour l'analyse d'un autre système semble engager le raisonnement dans une impasse. Cette remarque est aussi valable pour les concepts de mort, d'âge et de temps.

On devra davantage prendre en compte ces considérations dans la collecte et l'analyse des données démographiques africaines en général, et plus particulièrement dans l'estimation directe ou indirecte de la mortalité.

Notes

¹. Basée sur des notions mathématiques, et où on relève pourtant une grande multiplicité des concepts utilisés et des hypothèses (implicites ou explicites) souvent émises.

². La méthode d'estimation de la mortalité adulte à partir de la survie des collatéraux (les frères et sœurs ainsi que les conjoints) est d'un usage très rare en Afrique.

³. Tabutin (1984) souligne en effet que de grands progrès ont été réalisés dans la collecte des données démographiques en Afrique ces dernières années.

⁴. C'est la méthode d'estimation indirecte de la mortalité adulte la plus courante en Afrique noire.

⁵. Car on raisonne comme si chaque individu ne pouvait avoir qu'un seul père et une seule mère.

⁶. Dans son expérience relative à la communauté de Bregbo en Côte d'Ivoire, Augé (1975:221) confirme la réalité des croyances à la sorcellerie en ces termes: "J'avais la réponse à un certain nombre de questions que semblaient s'être posés des observateurs de Bregbo: je savais que les morts recensés dans les confessions étaient en général bien morts, que les <> et les <<associés>> étaient des individus tout à fait réels; je savais aussi à quelle sphère sociale appartenaient, en principe, les victimes de qui se déclarait sorcier, la logique des croyances à la sorcellerie (très institutionnalisées dans les sociétés ivoiriennes et en particulier dans les sociétés lagunaires)" [...]/associés

7. Chez les Alladian de Côte d'Ivoire, "l'interrogation du cadavre est toujours pratiquée... Toutes les morts ne sont pas attribuées à l'action d'un sorcier, certes, mais toutes les morts ont une cause et cette cause est souvent l'action d'un esprit plus fort que celui de la victime..." (Augé 1975:222).

8. Peatrik (1993:3) présente le akiri en ces termes: "l'individu qui a atteint le degré de Père du pays, n'est pas encore un être complet, achevé. Il lui faut franchir une ultime étape: une fois que cet homme et sa classe ont transmis les pouvoirs à la classe suivante, il effectue un grand rituel dispendieux par lequel il devient un akiri, du verbe *kwarika* qui signifie clore. En tant qu'akiri, il est (vers 65-70 ans) un homme accompli, *ûmûnyoru mûkûrû*. Retiré des affaires politiques, dégagé des soucis domestiques, il est aussi devenu un grand père au sens où les Meru l'entendent c'est-à-dire qu'un petit-fils, au moins, a repris son nom, et ce faisant, a assuré sa renaissance. Il accède ainsi à un état de sacralité qui le rend apte à effectuer des rituels pour le bien-être collectif (remédier aux sécheresses, aux épidémies) et celui des familles."

9. Il s'agit d'une autre localité située plus au sud, et qui passe pour le berceau de la culture fon (ethnie majoritaire dans la partie méridionale du Bénin). En conséquence, la famille royale d'Abomey, qui est issue de l'ethnie fon, est historiquement originaire d'Allada (Cornevin 1962).

10. Le *dâ* assume aussi des fonctions religieuses. Celles-ci lui donnent les moyens de garantir une protection spirituelle aux membres de sa collectivité, qui lui doivent en retour une grande considération (à la limite de la vénération). Il peut arriver que des collectivités aient la dimension d'une famille élargie. Ainsi, on rencontre couramment des *dâ* dans cette région d'Abomey. Ils constituent donc une population dont l'effectif n'est pas statistiquement négligeable. En outre, ils sont investis de leurs fonctions de chef de collectivité à différents âges de leur vie d'adultes, et ne sont pas forcément tous des patriarches.

11. Étant entendu que celui-ci n'est pas physiquement immortel.

12. Ces expressions sont d'un emploi systématique dans toutes les localités situées aux alentours d'Abomey. Plus au nord, vers la région de Savalou, on utilise l'expression '*zan kou*', c'est à dire qu'il fait nuit, pour signifier la mort d'un chef de quartier ou celle d'un chef de clan.

13. Pour avoir recensé ce chef de collectivité à son passage précédent.

14. Étant donné que l'expression employée est courante (voire la seule autorisée) dans sa culture, l'enquêteur exclurait en effet que son interlocuteur n'ait pas compris le message.

15. Remarquons toutefois que ce type d'erreur est peu probable lorsque l'enquêteur est de la même culture que l'enquêté, ou s'il est formé à cela. Il lui suffirait en effet d'entendre que le *dâ* est allé à Allada pour comprendre que celui-ci est décédé. Par contre, s'il s'agissait d'une enquête rétrospective l'enquêté pourrait ne même pas faire allusion à la situation de *dâ*, et l'information échapperait ainsi à l'observation.

16. Ces événements sont considérés comme des avertissements graves des dieux (en particulier de *Ogoun* le dieu du fer), et doivent être suivis de rituels censés apaiser la colère de ces divinités.

17. Une bonne connaissance du milieu socioculturel, ainsi qu'une formation adéquate des enquêteurs pourrait contribuer à minimiser le biais.

18. Plus une personne prend de l'âge (synonyme d'acquisition de l'expérience nécessaire à la gestion d'une communauté), plus elle prend de la valeur socialement (Singleton 1993). Le temps et l'âge ne sont donc pas neutres et représentent ainsi un instrument de pouvoir.

19. On peut remarquer avec Bekombo-Priso (1993:23), que même ailleurs, "le temps n'est pas partout mesuré de la même façon, et la mesure qui lui est appliquée a varié suivant les époques à l'intérieur d'une même région". Même si un certain temps "peut se concevoir aujourd'hui comme une donnée

universellement reconnue parce qu'impliquée par une technologie aussi largement diffusée, il n'imprime pas le 'temps total'...".

²⁰.Les données relatives aux décès des douze derniers mois n'ayant jamais abouti à des résultats concluants dans ce pays. Et on peut aisément comprendre que le séminaire sur la mortalité infantile et juvénile en Afrique organisé à Yaoundé du 19 au 23 juillet 1993 ait vivement recommandé la suppression de la question sur les naissances et les décès des douze derniers mois dans les prochains recensements. Rappelons que même au niveau des données européennes, l'observation rétrospective présente des insuffisances (Duchêne 1985).

²¹.Geffray (1990:20) écrit qu'une "longue glose paradoxale se nourrit ainsi de la compétition des deux systèmes: c'est un 'père' sans l'être, un 'père' très particulier, quelque chose de très compliqué, très exotique...Le champ sémantique du mot 'père' s'étend, s'étire et se délaye jusqu'à perdre bientôt toute valeur heuristique."

²².Un enfant peut être amené à quitter le domicile paternel (ou maternel) pour des raisons de scolarisation, d'apprentissage d'un métier ou autre. Il reste cependant attaché à sa famille d'origine, à laquelle il ne cesse de rendre visite, soit par courtoisie, soit pour des cérémonies religieuses. Il apparaît donc plus adéquat de parler d'enfant confié, car l'adoption au sens strict du terme est pratiquement inexistant.

²³.Le Wolof est la langue parlée par la majorité de la population à Dakar (Sénégal).

Bibliographie

- Akoto, E., 1993, *Déterminants socio-culturels de la mortalité des enfants Hypothèses et recherche d'explication*, Academia, Louvain-la-Neuve.
- Antoine, P., et P. Bocquier, 1992, "Une méthode de recueil de la parenté dans les enquêtes démographiques: un compromis avec l'approche anthropologique", *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 21, n° 1, pp. 7-27.
- Antoine, P., et C. Herry, 1982, "Mortalité", in *Enquête démographique à passages répétés 1978-1979: Résultats définitifs*, Direction de la Statistique, Abidjan, pp. 139-204.
- Auge, M., 1975, "Logique lignagère et logique de Bregbo" in *Prophétisme et thérapeutique: Albert Atcho et la Communauté de Bregbo*, sous la direction de C. Piaux, Collection Savoir, pp. 219-236.
- Bekombo-Priso, M., 1993, "Penser et dire le temps dans les sociétés de la côte du Cameroun", Communication présentée à la Chaire Quetelet 1993: Le Temps et la démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Blacker, J., A. Hill, et I. Timaeus, 1985, "Age patterns of mortality in Africa: an examination of recent evidence", *International Population Conference, Florence, IUSSP, Ordina*, Liège, Vol. 2, pp. 287-298.
- Cantrelle, P., 1974, "La méthode de l'observation suivie par enquête à passages répétés", *Laboratories for Population Statistics, Scientific Report Series* n° 14, Chapel Hill.
- Cornevin, R., 1962, *Histoire du Dahomey*, Berger-Levrault, Paris.
- Dackam Ngatchou, R., P. Gubry, et E. Ngwe, 1993, "Les inégalités géographiques de la mortalité au Cameroun", *Social Science and Medicine*, Vol. 36, N° 10, pp. 1285-1290.
- Diop, A. B., 1985, *La famille wolof*, Karthala, Paris.
- Diop, I. L., 1990, *Étude de la mortalité à Saint-Louis du Sénégal à partir des données d'état civil*, Thèse de Doctorat en Démographie, Institut de Démographie de Paris, Université de Paris I.
- Duchene, J., 1985, "Un test de fiabilité des enquêtes rétrospectives 'Biographie familiale, professionnelle et migratoire'. La concordance entre réponses des époux et premiers résultats de la confrontation avec les registres de population", in *Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse*, Chaire Quetelet 83, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, pp. 135-149.
- Gbenyon, K., 1990, "Effets des erreurs d'âge sur les mesures de l'intensité et du calendrier de la fécondité générale en Afrique: Une approche par simulation", Thèse de doctorat, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

- Geffray, C., 1990, *Ni père ni mère Critique de la parenté: la cas makhuwa*, Seuil, Paris.
- Gerard, H., 1989, "Théories et théorisation", in *L'explication en sciences sociales: la recherche des causes en démographie*, Chaire Quetelet 1987, sous la direction de J. Duchêne, G. Wunsch et E. Vilquin, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, pp. 267-281.
- Hounbedji, A., 1977, "Le chef du clan et le droit de la famille dans les coutumes du Bas-Dahomey", *Revue juridique et politique, Indépendance et coopération*, Vol. XXI, 4, pp. 603-624.
- Laourou, M., 1993, *Les disparités régionales de la mortalité au Bénin*, Les dossiers du CEPED N° 24, Paris.
- Laourou, M., 1994a, "Estimation de la mortalité du Bénin à partir d'une enquête à passages répétés (1981-1983)", *Population*, 49, 1, pp. 119-144, Paris.
- Laourou, M., 1994b, *De l'estimation de la mortalité adulte en Afrique sub-Saharienne*, Thèse de Doctorat en démographie, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Laourou, M., 1995, "Une nouvelle approche pour l'évaluation de la couverture des décès", *Cahiers québécois de démographie*, Montréal (à paraître).
- Leton, C., 1981, "Test de cohérence dans les tables types de l'OCDE", mémoire de maîtrise, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Locoh, T., 1988, "L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages", in *Congrès Africain de Population*, tome 2, pp. 5.2.17-42, Dakar.
- Mbiti, J., 1972, *Religions et philosophies africaines*, Clé, Yaoundé.
- Murray, C. J. L., G. YANG, et X. QIAO, 1992, "Adult mortality: levels, patterns and causes", in *The health of adults in the Developing World*, sous la direction de R. G. A. FEACHEM et al., Oxford University Press, pp. 23-111.
- Nations Unies, 1984, *Manuel X Techniques indirectes d'estimation démographique*, New York.
- Ntozi, J.P.M., 1977, "The detection and adjustment of age errors in demographic data from Africa and other developing regions", Doctoral thesis, London School of Hygiene and Tropical Medicine, University of London, London.
- OCDE, 1980a, *La mortalité dans les pays en développement: Banque de données*, Tome I, Paris.
- OCDE, 1980b, *La mortalité dans les pays en développement: Banque de données*, Tome II, Paris.
- OCDE, 1980c, *La mortalité dans les pays en développement, Nouvelles tables types à l'usage des pays en développement*, Tome III, Paris.
- ORSTOM / INSEE / INED, 1971, *Enquêtes démographiques à passages répétés: application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar: Méthodologie*, Louis-Jean, Paris.
- Palloni, A., 1985, "An epidemio-demographic analysis of factors in the mortality decline of slow decline mortality countries", *International Population Conference, Florence*, UIESP, Ed. Ordina, Liège, Vol. 2, pp. 329-351.
- Peatrik, A. M., 1993, "Ages de la vie, temps de la société: le dilemme des sociétés à système d'âge et de génération d'Afrique orientale", Communication présentée à la Chaire Quetelet 1993: Le Temps et la démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Roger, G., D. Waltisperger, et C. Corbille-Guitton, 1981, *Les structures par sexe et par âge en Afrique*, Groupe de Démographie Africaine, IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM, Paris.
- Ruzicka, Z., et H. Hansluwka, 1982, "Mortality transition in South and East Asia: Technology confronts poverty", *Population and Development Review*, n° 3, pp 567-588.
- Salhi, M., 1987, *L'évaluation de l'enregistrement des décès par les méthodes pouvant reposer sur le modèle des populations stables*, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Ciaco, Louvain-la-Neuve.
- Singleton, M., 1993, "Du temps qu'on fête au temps qu'on fait", Communication présentée à la Chaire Quetelet 1993: Le Temps de la démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Tabutin, D., 1984, "La fécondité et la mortalité dans les recensements africains des 25 dernières années", *Population*, 39, 2, pp. 295-312.
- Tabutin, D., 1986, "Les transitions de mortalité dans le Tiers-Monde: quelques problèmes et aspects explicatifs", in *Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement*, ORSTOM, pp. 83-124.

- Thiltges, E., 1987, *Généralisation des populations stables: Application exploratoire à l'étude de la mortalité*, mémoire de maîtrise, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Timaeus, I., 1986, "An assessment of methods for estimating adult mortality from two sets of data on maternal orphanhood", *Demography*, 23, 3, pp. 435-450.
- Timaeus, I., 1988, "Regional differentials in adult mortality in Sub-Saharan Africa", in *Congrès africain de population, Dakar*, IUSSP, Liège, Vol. 2, pp. 3.2.39-3.2.52.
- Vallin, J., 1975, "L'enquête à passages répétés, un outil efficace, l'exemple algérien", *Actes du deuxième colloque de démographie maghrébine*, Oran, pp. 79-96.
- Vimard, P., 1987, *Structures des ménages en pays baoulé. Compositions et typologies familiales*, Etudes et recherches de l'Ecole nationale de statistiques et d'économie appliquée (ENSEA), n° 14, Abidjan.
- Waltisperger, D., 1986, "La mortalité dans les changements et transitions démographiques", in *Les changements démographiques dans le monde contemporain en développement*, ORSTOM, pp. 124-186.
- Waltisperger, D., et T. Rabetsitonta, 1988, "Un bilan de trente ans de mesures directes de la mortalité adulte en Afrique", in *Congrès africain de population, Dakar*, IUSSP, Liège, Vol.2, pp. 3.2.1-3.2.22 + Annexes.
- Wunsch, G., 1984, *Techniques d'analyse des données démographiques déficientes*, Ordina, Liège.
- Wunsch, G., 1989, "Relations générales entre mouvement et structure démographiques: synthèse des méthodes et applications récentes", *European Journal of Population*, 5, pp. 71-89.
- Yaakoubd, A., 1984, *Une critique comparative des nouvelles tables types des Nations Unies et des tables de l'OCDE*, mémoire de maîtrise, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.